

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le dixième (10e) jour de décembre 2019, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson, les conseillers et conseillères suivants : Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absent : Monsieur Marco Périgny, conseiller

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2019-12-200

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : M. Helene Gilbert et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019
- 04 Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2019
- 05 Adoption des états financiers au 30 novembre 2019
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Âge d'Or : demande d'aide financière pour le dîner de Noël
- 08 Demande d'aide financière pour le Noël du Pauvre
- 09 Approbation du budget 2020 de l'OMH de Mékinac
- 10 Présentation et avis de motion du règlement de taxation pour l'année 2020
- 11 Présentation et avis de motion du règlement numéro 298-2019 sur la gestion contractuelle
- 12 Présentation et avis de motion du règlement numéro 190-97-2019 portant sur le traitement des élus municipaux
- 13 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020
- 14 Adhésion 2020 COMBEQ
- 15 Résolution d'appui pour la politique familiale adopté par la MRC de Mékinac
- 16 Paiement décompte No 3 : La Sablière de Warwick Ltée
- 17 Achat regroupé pour publicité dans les journaux
- 18 Ajout du Domaine Tavibois (OBNL) aux assurances municipales
- 19 SPA Mauricie - offre de service
- 20 Affaires diverses :
 - . 1 Régions branchées
 - . 2 Album des finissants
 - . 3 Augmentation de la quote-part versée à la Corporation de développement de Hérouxville en fonction de leur besoin
 - . 4 Programme domiciliaire
- 21 Questions :
- 22 Levée de la séance
- Adoptée -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

2019-12-201

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019.

- Adoptée -

04 Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2019

2019-12-202

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en novembre 2019 pour un montant de 6 180.80 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 novembre 2019 pour un montant de 144 997.62 \$. D'approuver les salaires nets versés en novembre pour un montant de 18 261.83 \$.

- Adoptée -

05 Adoption des états financiers au 30 novembre 2019

2019-12-203

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 novembre 2019. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 novembre 2019.

- Adoptée -

06 Correspondance (résolutions)

- .1 Gouvernement du Québec : demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l'eau potable
- .2 Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques : augmentation de la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage de suidés
- .3 Ministère de la Sécurité publique : somme payable à la Sûreté du Québec
- .4 Ministère des Transports : accusé de réception de la résolution 2019-11-192, appui à une demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local

07 Âge d'Or : demande d'aide financière pour le dîner de Noël

2019-12-204

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu de faire un don de 100 \$ au Club de l'Âge d'Or de Hérouxville comme contribution pour leur dîner marquant le temps des Fêtes.

- Adoptée -

08 Demande d'aide financière pour le Noël du Pauvre

2019-12-205

Proposé par : Mme Carole Hubert-Ruel
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de faire un don de 100 \$ au Noël du Pauvre, section locale.

- Adoptée -

09 Approbation du budget 2020 de l'OMH de Mékinac

Ce point est reporté à une prochaine séance

10 Présentation et avis de motion du règlement de taxation pour l'année 2020

Le projet de règlement numéro 264-2019 est déposé et expliqué, séance tenante par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro (4).

AVIS DE MOTION est présenté par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro (4) concernant la présentation, lors d'une prochaine séance, d'un règlement établissant les différents taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2020 ainsi que les modalités se rattachant au paiement.

11 Présentation et avis de motion du règlement numéro 298-2019 sur la gestion contractuelle

Le projet de règlement numéro 298-2019 est déposé et expliqué, séance tenante par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro (3).

AVIS DE MOTION est présenté par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro (3) concernant la présentation, lors d'une prochaine séance, d'un règlement portant sur la gestion contractuelle dans le but de prévoir les règles de passation des contrats pour répondre à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics.

12 Présentation et avis de motion du règlement numéro 190-97-2019 portant sur le traitement des élus municipaux

Le projet de règlement numéro 190-97-2019 est déposé et expliqué, séance tenante par Madame Helene Gilbert, conseillère au siège numéro (5).

AVIS DE MOTION présenté par Madame Helene Gilbert, conseillère au siège numéro cinq (5) concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement numéro 190-97-2011 portant sur la rémunération des membres du conseil.

13 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020

2019-12-206

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2020**.
Ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 19 h 30.

- | | |
|--------------|---------------|
| • 14 janvier | • 14 juillet |
| • 11 février | • 11 août |
| • 10 mars | • 8 septembre |
| • 14 avril | • 13 octobre |
| • 12 mai | • 10 novembre |
| • 9 juin | • 8 décembre |

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

QUE ces séances auront lieu à la salle municipale sise au 1060, rue St-Pierre à Hérouxville.

QUE la présente résolution abroge et remplace toute disposition d'un règlement inconciliable.

- Adoptée -

14 Adhésion 2020 COMBEQ

2019-12-207

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2020 de Madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Le coût est de 436.91 \$, taxes incluses.

- Adoptée –

15 Résolution d'appui pour la politique familiale adopté par la MRC de Mékinac

2019-12-208

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Mékinac est devenue « MRC Amie des enfants (MAE) le 11 mai dernier;

CONSIDÉRANT QU'il y avait obligation de revoir la politique familiale adoptée en 2010 afin de l'adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux modèles de familles d'aujourd'hui ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'approuver la politique familiale de la MRC de Mékinac telle que présentée.

- Adoptée -

16 Paiement décompte No 3 : La Sablière de Warwick Ltée

2019-12-209

Proposé par : Marco Périgny

Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'accepter la demande de paiement n° 3(décompte progressif - acceptation définitive) de la compagnie La Sablière de Warwick Ltée et de payer la somme de 16 066.42 \$, taxes incluses, pour les travaux de prolongement des infrastructures dans le développement résidentiel, secteur route Paquin.

- Adoptée –

17 Achat regroupé pour publicité dans les journaux

2019-12-210

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC sont fortement sollicitées pour l'achat de publicité dans les journaux;

CONSIDÉRANT QU'une publicité commune d'une page a un plus grand impact qu'une publicité individuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'achat regroupé de publicité génère une économie pour les municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

D'accepter de participer à l'achat de publicité regroupé tel que suggéré par la MRC de Mékinac lors de l'élaboration de cahiers spéciaux tel que celui de Noël.

- Adoptée -

18 Ajout du Domaine Tavibois (OBNL) aux assurances municipales

2019-12-211

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu que la Municipalité de Hérouxville accepte d'intégrer la Corporation de développement d'Hérouxville et ses activités à son contrat d'assurance numéro MMQP-03-035035, le tout rétroactivement au 1^{er} décembre 2019.

- Adoptée -

19 SPA Mauricie - offre de service

2019-12-212

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'accepter l'offre de service de la SPA Mauricie pour l'application de la réglementation municipale sur la garde des animaux. La durée de l'entente est du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 inclusivement.

- Adoptée -

20 Affaires diverses :

. 1 Régions branchées

2019-12-213

ATTENDU que les fournisseurs en télécommunication, face aux enjeux d'évolution technologique, de densité de la population ainsi que de territoires accidentés, dépendent de la disponibilité de fonds publics afin de combler les besoins d'accès à internet haute vitesse (IHV) et de mobilité dans les milieux ruraux;

ATTENDU que la municipalité de Hérouxville et d'autres communautés de la MRC de Mékinac n'ont pu bénéficier des programmes antérieurs, car ceux-ci comportaient des critères d'admissibilité qui désavantageaient plusieurs zones périurbaines partiellement desservies;

ATTENDU que le Fonds du CRTC pour la large bande, lancé en 2017 et alimenté par les fonds propres des télécommunicateurs, a pour but d'atteindre l'objectif de service universel soit la disponibilité d'une connexion IHV d'au moins 50 Mbps pour le téléchargement et de 10 Mbps en téléversement pour tous les ménages canadiens ainsi que l'accès aux services mobiles de dernière génération (décision du CRTC 2016-496);

ATTENDU que le Fonds du CRTC établit la base d'admissibilité pour l'aide financière par l'entremise de zones hexagonales semblables à celles des programmes précédents tout en rendant complètement inadmissibles au financement les hexagones où la présence d'un seul ménage desservi par une connexion 50/10 Mbps est relevée ou encore si le seul rayonnement d'un signal cellulaire est capté n'eût égard à sa qualité;

ATTENDU qu'aux élections provinciales de 2018, le gouvernement actuel promettait une couverture de 100 % des ménages à IHV et aux services mobiles en quatre (4) ans, qu'il annonçait lors du dernier budget une enveloppe de 400 M\$ pour y arriver et que des actions concrètes sont attendues;

ATTENDU que le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vient de lancer le programme RÉGIONS BRANCHÉES doté d'une enveloppe de 100M\$ permettant de combler l'écart qui défavorise les secteurs périurbains et communautés partiellement desservies;

ATTENDU que les dépôts des entreprises de télécommunications ou promoteurs intéressés à ce nouveau programme ont eu lieu le 6 décembre dernier;

ATTENDU que les représentants de la municipalité de Hérouxville et de Saint-Adelphe ont pris connaissance du dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin de moderniser ses infrastructures sur son territoire en répondant adéquatement aux critères de vitesses de téléchargement et de téléversement IHV prévus à l'objectif de service universel par l'offre d'un service de fibre optique jusqu'à l'adresse civique;

ATTENDU l'urgence d'agir dans les municipalités de Hérouxville et Saint-Adelphe pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises afin de créer les meilleures conditions possibles favorisant l'occupation dynamique du territoire ainsi que le développement économique (et touristique si applicable);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par Mme Diane Jacob

Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Hérouxville située dans la MRC de Mékinac signifie au ministère de l'Économie et de l'Innovation, qu'elle appuie le dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin d'assurer le déploiement d'infrastructures IHV dans le cadre du financement du programme RÉGIONS BRANCHÉES sur son territoire.

Que copie de cette résolution soit transmise à M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice et députée de Champlain.

- Adoptée -

.2 Album des finissants

2019-12-214

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu de contribuer à l'album des finissants de l'école secondaire Paul-Le Jeune pour un montant de 40 \$.

- Adoptée -

.3 Augmentation de la quote-part versée à la Corporation de développement de Hérouxville en fonction de leurs besoins

2019-12-215

CONSIDÉRANT QUE les activités de la Corporation de développement de Hérouxville représentent un apport important à l'essor de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE ce conseil est d'accord à augmenter la contribution versée à la Corporation de développement de Hérouxville en fonction de leurs besoins.

- Adoptée -

.4 Programme domiciliaire

2019-12-216

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'appuyer la Corporation de développement de Hérouxville dans la poursuite de son programme d'aide au développement domiciliaire. Ce programme est reconduit jusqu'au 31 décembre 2020.

- Adoptée -

21 Questions

.1 licence pour les chiens et les chats

22 Levée de la séance

2019-12-217

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 20 h.

- Adoptée -